HUISNE SARTHOISE
Communauté de communes

ÉDITION HIVER 2022



P. 4-5

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES

L'HUISNE Sarthoise
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

P. 6-7

TRAVAUX : CENTRE AQUATIQUE & CENTRES DE SECOURS ET D'INCENDIE

EN BREF

[EN BREF]

France services

QUATRE ANTENNES SUR LE TERRITOIRE

Didier Reveau a proposé aux élus communautaires une modification des statuts pour **prendre la compétence « France Services »**. Afin de faciliter l'**accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives** la création de trois emplois à temps non complet a, également, été décidée.
Répondre aux besoins de la population trop souvent confrontée à la **complexité des dossiers administratifs** et parfois **éloignée de centres de décision difficilement joignables** tel est le sens voulu par les élus et notamment Alain Cruchet, Président de la Commission mutualisation, et Jean Dumur, Maire de Montmirail. Ce **nouveau service de proximité** a pour mission d'accueillir les administrés au sein d'antennes situées à Montmirail, au Luart, à Tuffé-Val-de-la-Chéronne et à La Chapelle-du-Bois.
L'espace France services permet, dès à présent, d'effectuer des **formalités auprès 9 organismes** : Finances publiques, Agence Nationale des Titres Sécurisés, Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance maladie, Mutualité sociale agricole, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Poste et Pôle emploi.
Sa mise en place représente un budget de 57 000 € dont **27 000 € à la charge de la Communauté de communes**, 30 000 € sont financés par l'Etat.

Informations pratiques sur le site : huisne-sarthoise.com / rubrique cadre de vie.

FERME OUVERTE SUR LA TRANSMISSION



Le Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Sarthe a organisé une ferme ouverte dans le cadre du Territoire pilote transmission de l'Huisne Sarthoise et des Bio pratiquent. La rencontre, qui a attiré une 15aine de personnes, s'est déroulée chez André-Pierre et Claudine Guittet à Tuffé-Val-de-la-Chéronne.

L'éleveur a témoigné de la transmission de son exploitation laitière à un jeune, Pierrick Geffroy, qui s'installera au 1er janvier 2023. Il est notamment revenu sur les démarches entreprises pour mener à bien la transmission : conversion de sa ferme en bio, construction d'un nouveau bâtiment d'élevage fonctionnel, évaluation de la valeur de sa ferme par plusieurs organismes...

DES ATELIERS POUR SE FAMILIARISER AU NUMÉRIQUE



Présent sur le territoire depuis le début de l'année, le conseiller numérique a commencé par assurer des permanences mensuelles dans toutes les communes, ce qui a permis d'identifier les besoins des différents publics.
Aujourd'hui, il poursuit ses permanences mais propose aussi des ateliers destinés aux débutants souhaitant acquérir les bases pour utiliser un ordinateur. Ces ateliers sont organisés sur les communes de Théligny et La Chapelle-du-Bois, en alternance le mercredi, ainsi qu'au Luart et à Montmirail, une semaine sur deux le vendredi.
Ce service gratuit est destiné à tous. Mise en place par la Communauté de commune, l'opération est portée par le Département et financée par l'Etat.

Se renseigner auprès de sa mairie pour s'inscrire aux ateliers collectifs et la prise de rendez-vous individuel.

Retrouver l'agenda du conseiller numérique : numérique.perchemeraude.com.



Directeur de publication > Didier Reveau
Conception graphique > [okaparka]
Crédits photos > Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise
Impression > Imprimerie Peau
Tirage > 14 250 exemplaires
ISSN 2679-8573







ÉDITO

Avezé
Beillé
Boëssé-le-Sec
La Bosse
Bouër
La Chapelle-du-Bois
La Chapelle-Saint-Rémy
Champrond
Cherré-Au
Cormes
Courgenard
Dehault
Duneau
La Ferté-Bernard
Gréez-sur-Roc
Lamnay
Le Luart
Melleray
Montmirail
Préval
Prévelles
Saint-Aubin-des-Coudrais
Saint-Denis-des-Coudrais
Saint-Jean-des-Echelles
Saint-Maixent
Saint-Martin-des-Monts
Saint-Ulphace
Sceaux-sur-Huisne
Souvigné-sur-Même
Théligny
Tuffé-Val-de-la-Chéronne
Villaines-la-Gonais
Vouvray-sur-Huisne

Notre **situation budgétaire est saine** – recettes de fonctionnement supérieures aux dépenses, réserves importantes - et notre **situation financière** est **équilibrée** – fiscalité stable et modérée, faible endettement -.

Pourtant depuis 2017, la Communauté de communes porte des **programmes** d'investissement et propose des **services aux habitants** - construction d'un centre aquatique, participations aux financements du déploiement de la fibre optique et de deux centres de secours, création d'une seconde antenne du Relais Petite Enfance, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, ...-.

Elle soutient, également, l'investissement des **communes** par des subventions d'équipement - **450 000€** en moyenne par an -.

Tout cela n'est possible que grâce à un **important tissu économique** qu'il convient, sans relâche, de soutenir par un **accompagnement des entreprises existantes** et de renforcer par l'**accueil de nouvelles activités**.

Le **développement économique** est la mère des batailles pour la vitalité d'un bassin de vie.

Il créé des **emplois** nécessaires à l'**insertion** comme à la **reconversion professionnelle des habitants** et permet l'**arrivée de nouvelles familles**.

Il contribue au maintien et mieux encore à l'accroissement de la population ce qui est indispensable à la pérennité des services publics et des secteurs privés.

Il favorise la création de **valeur ajoutée** et de **richesses nouvelles** – **pouvoir d'achat et fiscalité** – essentielles pour financer **équipements** et **services aux personnes**.

Notre politique budgétaire est au service de notre politique économique. Il s'agit de se donner des capacités financières afin de soutenir l'économie et, ainsi, de créer des recettes supplémentaires qui permettent d'investir pour l'avenir.

L'exercice de compétences (petite enfance, jeunesse, formation, travail, urbanisme, logement, mais aussi sport, culture et tourisme, ...) nécessite, évidemment, des **besoins en financement**.

Or une part de nos ressources dépend du **dynamisme des activités économiques** : **production** – agricole, industrielle et tertiaire -, **transformation** – agro-alimentaire, manufacturière et service -, **distribution** – assemblage, logistique et transport -.

Qualité de vie et économie sont étroitement liées !

Didier Reveau

Président de la Communauté de communes,
Conseiller Régional,
Maire de La Ferté-Bernard

La Communauté de communes accompagne les entreprises aussi bien pour leur installation sur le territoire que dans le cadre de leur développement. Quelle que soit la dimension du projet, le soutien est toujours personnalisé.

« UNE SOLUTION RAPIDE ET ADAPTÉE »



Emmanuel Blossier, Dirigeant de Sodexpar, Zone d'Activités des Ajeux.

Initialement basée à Gellainville (28), la société Sodexpar, spécialisée dans le conditionnement, cherchait à transférer son activité. En 6 mois, la Communauté de communes lui proposait une solution adaptée.

Pourquoi souhaitiez-vous déménager ?

Emmanuel Blossier, Dirigeant de Sodexpar : Pour trois raisons. Les locaux de Gellainville ne permettaient pas le développement de l'entreprise et ils étaient plus coûteux qu'en Huisne Sarthoise. Les difficultés de recrutement sont également plus importantes sur le bassin de Chartres que sur notre territoire. Enfin, en s'implantant à La Ferté-Bernard, Sodexpar pouvait bénéficier de l'appui d'une société sœur du groupe, JDC manufacture, installée sur la commune depuis plus de 30 ans.
La proximité facilite la rapidité des échanges.

En quoi a consisté l'accompagnement de la Communauté de communes ?

Lorsque la question du transfert de Sodexpar s'est posée, je suis entré en contact avec Didier Reveau, Président de la Communauté de communes, afin de savoir si des bâtiments étaient disponibles sur le bassin.
La collectivité m'a alors proposé une solution qui correspondait à mes besoins en termes de délai, de locaux et de type de financement. Cet accompagnement a été très positif car je rencontrais une difficulté et une solution a été trouvée très rapidement : seulement 6 mois se sont écoulés entre le 1er contact et le déménagement qui a eu lieu fin 2021. Nous avons pu lancer la production début janvier 2022.

Pourquoi la solution proposée était-elle adaptée ?

Déjà par la taille et la situation géographique des locaux. Le bâtiment de 2 283 m² est situé dans la Zone d'Activités des Ajeux qui est bien desservie au niveau des infrastructures routières. Ces deux éléments sont des atouts dans le cadre d'un accroissement d'activité.
Ensuite, nous avons conclu un crédit-bail avec la Communauté de communes. Ce type de financement permet d'envisager le long terme car c'est une solution pour passer du statut de locataire à celui de propriétaire sans recourir au soutien des banques. Cela permet de diversifier les financements puisqu'un développement d'activité signifie aussi et entre autres l'achat de matériel.

Ce déménagement a-t-il créé des emplois ?

Oui, selon les périodes, Sodexpar emploie entre 15 et 20 personnes. Il s'agit de postes en CDI, CDD ou en intérim qui ont été créés lorsque l'entreprise s'est implantée sur le bassin.

LA VENTE D'UN BÂTIMENT À UN ARTISAN



Propriétaire de trois bâtiments dans la zone d'activités CGMP à Tuffé-Val-de-la-Chéronne, la Communauté de communes a vendu le plus grand des locaux à la SARL Gasnier charpente-couverture.

Installée depuis 2017 sur la commune, l'entreprise cherchait à déménager pour deux raisons. *« Nous étions locataires et souhaitions devenir propriétaires des murs de notre entreprise. Mais il s'agissait surtout de trouver un local plus grand car notre effectif s'est étoffé de deux équipes supplémentaires en 2020, ce qui porte à 11 le nombre de salariés. Cet accroissement de personnel signifie également plus de matériel à entreposer »*, explique Julien Gasnier.

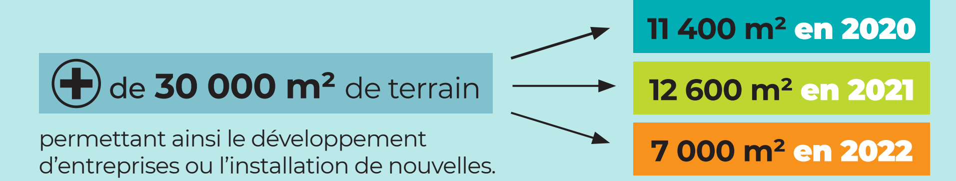
Redynamiser la zone

L'artisan souhaitait rester implanté à Tuffé-Val-de-la-Chéronne : *« Par respect pour les salariés, je ne voulais pas changer leurs conditions de travail, notamment en terme de kilométrage domicile-travail. De plus, en installant l'entreprise dans cette zone, je contribue à sa redynamisation et donc à la vie de la commune, ce qui est important pour moi puisque c'est ici que j'ai débuté. »*

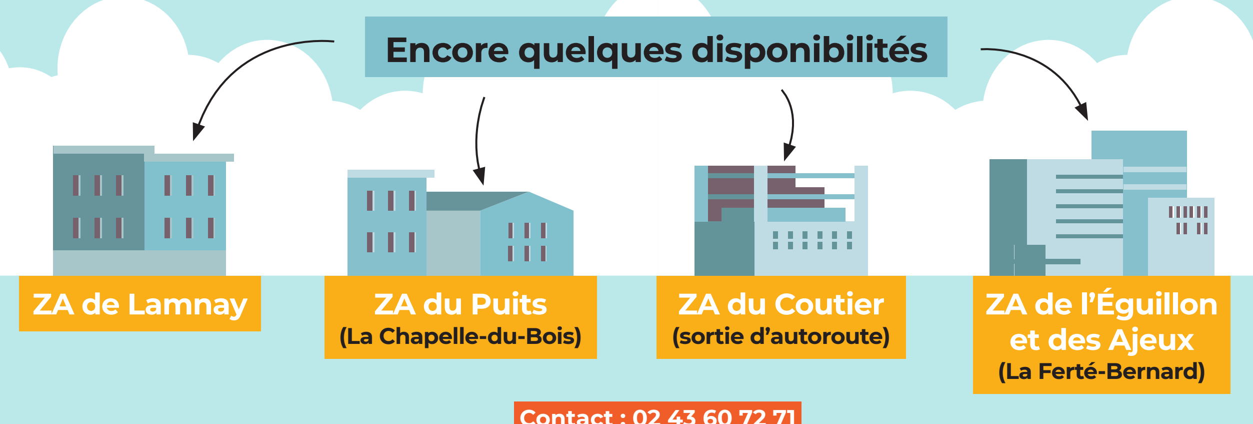
Après avoir visité le bâtiment de 1 842 m² et réalisé les plans d'aménagement, le chef d'entreprise est entré en contact avec la collectivité pour lui faire part de son projet. Les travaux d'aménagement intérieur sont actuellement en cours pour une installation lors du 1er trimestre 2023.

IMPLANTER OU DÉVELOPPER SON ENTREPRISE

Au cours des **3 dernières années**, la Communauté de communes a commercialisé



permettant ainsi le développement d'entreprises ou l'installation de nouvelles.



Contact : 02 43 60 72 71

CENTRE AQUATIQUE : LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ

Très attendus par les habitants du bassin de vie, les associations sportives et les établissements d'enseignement du territoire, les travaux du futur centre aquatique ont démarré mi-octobre.

POINT BUDGET TRAVAUX

13 493 998 €HT

ÉTAT
- Centre National de Développement du Sport : **650 000 €**
- Dotation d'équipement des territoires ruraux : **500 000 €**
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local : **1 000 000 €**

RÉGION
- Contrats Territoires-Région 2020 : **1 601 584 €**

DÉPARTEMENT
- Programme moyens et grands équipements sportifs : **70 000 €**
- Fonds de Relance Territoires : **178 172 €**

LA FERTÉ BERNARD
Cession de l'emprise foncière pour 200 € symboliques



[DOSSIER TRAVAUX]

La première étape, celle de préparation du chantier, devrait être terminée d'ici la fin de l'année. Il s'agit de la démolition et du désamiantage du bâtiment existant ainsi que du terrassement pour pouvoir accueillir les entreprises qui œuvreront tout au long de la réalisation du projet.
La construction à proprement parler du futur équipement sportif commencera début 2023 pour que les nageurs puissent profiter des bassins au courant de l'automne 2024.

Trois bassins
Situé dans le parc Georges Desnos à La Ferté-Bernard, en lieu et place de la piscine plein air qui datait de 1962, le futur centre aquatique pourra accueillir jusqu'à 615 personnes et offrira des prestations pour tous.

Avec sa pataugeoire de 40 m², son bassin multifonction de 240 m² et son bassin sportif de 25 m sur 12,5 m, soit plus de 300 m², tous les âges et tous les niveaux trouveront leur bonheur. D'autant qu'un couloir de marche, des plaques à bulles et des jets de massage animeront le bassin multifonction qui, en été, pourra être découvert grâce à un toit escamotable.
Des gradins « pieds secs » permettront de suivre les progrès des nageurs en cours d'apprentissage.

Espace bien-être
L'étage de l'infrastructure sportive abritera un espace bien-être. Différentes prestations y seront proposées : un solarium, des douches et lits massants, un hammam, un sauna ainsi qu'une grotte de sel.

A l'extérieur
La convivialité régnera à l'extérieur du centre aquatique qui sera entouré d'une plage végétale agrémentée d'une aire de jeux d'eau.
Enfin, un parking de 100 places sera aménagé et ombragé grâce à 58 arbres.

Un matériau durable et recyclable

Le revêtement des deux principaux bassins sera en inox polymérisé. La Communauté de communes a opté pour ce matériau en raison de ses qualités d'étanchéité et de durabilité mais aussi parce qu'il est recyclable.

Ce choix est aussi synonyme d'économie d'eau car cette matière va permettre de ne procéder qu'à une seule vidange par an. Elle est également plus facile d'entretien que le carrelage. Pour les usagers, l'inox polymérisé signifie une meilleure clarté de l'eau et une limitation des fermetures pour maintenance.

CENTRES DE SECOURS ET D'INCENDIE : **LES TRAVAUX SE TERMINENT**

Dans le cadre de sa compétence « incendie », la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise participe financièrement à deux importants chantiers actuellement en cours sur le territoire : ceux des Centres d'Incendie et de Secours de Montmirail/Gréez-sur-Roc et de Tuffé-Val-de-La-Chéronne.

Un nouveau bâtiment à Montmirail



Débutée en janvier 2022, la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Montmirail-Gréez-sur-Roc sera terminée d'ici la fin de l'année.

Les effectifs des casernes de Montmirail et de Gréez-sur-Roc ont fusionné en 2007 mais les deux sites géographiques restaient opérationnels. Située à mi-chemin entre les deux communes, cette nouvelle caserne va permettre de réunir les personnels. Ces locaux modernes et fonctionnels amélioreront aussi durablement les conditions d'exercice des sapeurs-pompiers volontaires locaux.

233 interventions en 1 an
Cette caserne compte un sapeur-pompier professionnel, le chef de centre, et 19 sapeurs-pompiers volontaires, dont 5 femmes.
Ils défendent en 1er appel les communes de Champrond, Gréez-sur-Roc, Melleray, Montmirail, Théligny et Saint-Ulphace.
Entre septembre 2021 et septembre 2022, ils ont réalisé 233 interventions

Adresse : 4 lieu-dit des Rochettes - Montmirail

BUDGET
L'enveloppe budgétaire consacrée au projet est de **950 000 € TTC**.
La Communauté de communes participe à hauteur de 15 %.
Elle a également cédé au SDIS72 le terrain de 2 866 m² et d'une valeur de **8 598 €** pour **1 €** symbolique après y avoir réalisé les travaux de viabilisation pour **16 572,41 € TTC** (études géotechniques, étude d'assainissement non collectif, viabilisation télécom, électricité, eau potable).

Extension de la caserne de Tuffé-Val-de-la-Chéronne

Devenue exiguë en raison de l'augmentation des effectifs et vieillissante, la caserne de Tuffé-Val-de-la-Chéronne fait l'objet d'une extension et de travaux de réaménagement de l'existant.

Le chantier a démarré en janvier 2022. L'extension du Centre de Secours et d'Incendie est aujourd'hui terminée et les travaux de réaménagement de l'existant seront livrés début 2023. Cette opération a notamment pour objectif d'agrandir les vestiaires féminins et ceux des jeunes sapeurs-pompiers.

344 interventions en 1 an
L'effectif de cette caserne est composé de 29 sapeurs-pompiers volontaires, dont 6 femmes, et 19 jeunes sapeurs-pompiers. Entre septembre 2021 et septembre 2022, ils sont intervenus 344 fois, plus particulièrement sur leur secteur : Beillé, Boëssé-le-Sec, La Bosse, La Chapelle Saint-Rémy, Prévelles, Tuffé, Saint-Denis-des-Coudrais et Saint-Hilaire-le-Lierru.

Adresse : 1 impasse des Peupliers - Tuffé-Val-de-la-Chéronne

BUDGET
L'enveloppe budgétaire consacrée au projet est de **510 000 € TTC**.
La Communauté de communes participe à hauteur de 15 %.

RENDEZ-VOUS

LES DEUX PROCHAINES EXPOSITIONS DE LA LAVERIE

Des sculptures qui racontent des histoires

Céramiste implanté depuis plus de 40 ans sur le territoire, Philippe Ménard est un artiste connu et reconnu pour ses œuvres typiques.
Il s'inspire d'un environnement réputé pour ses ateliers de poterie depuis le XIVe siècle afin de créer des sculptures et céramiques volontairement populaires. Philippe Ménard allie deux techniques, modelage et travail au tour, et donne ainsi naissance à des pièces qui racontent des scènes de vie, une histoire.

Exposition du 12 janvier au 24 février.





Trois générations

Avec ses triptyques, le photographe Bruno Clergue tente de répondre à cette question : Qu'y a-t-il de commun entre toutes les familles pourtant si différentes ?
Assises côte à côte et baignées par la lumière du jour, trois personnes posent. Trois générations, trois portraits ne forment plus qu'un pour inviter à chercher les liens de proximité et d'intimité, parfois discrets, qui les unissent.
Avec cette exposition, Bruno Clergue livre un travail sur la transmission mais aussi sur le temps qui passe.

Exposition du 9 mars au 28 avril.

Pratique

Accès libre

Lundi : 10 h - 17 h
Mardi : 13 h - 18 h
Mercredi et jeudi : 10 h - 18 h
Vendredi : 13 h - 17 h
Samedi : 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

3, rue du Moulin à Tan